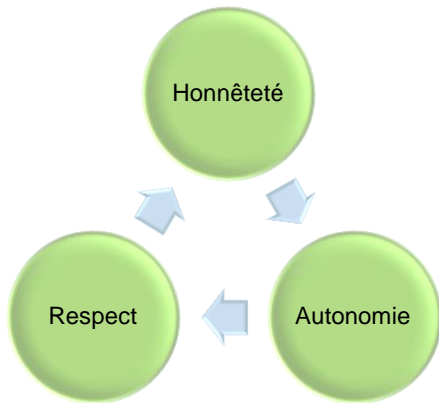


# PLATEFORME ÉDUCATIVE



## NOS VALEURS



## LES LIENS AVEC LE PROJET ÉDUCATIF

Orientations du projet éducatif	Objectifs issus du plan de réussite	Objectifs de la plateforme éducative
Améliorer les résultats scolaires des élèves en lecture et en écriture.	Augmenter, chez les élèves, les manifestations d'engagement dans les situations de lecture et d'écriture proposées.	Assurer un soutien aux familles des élèves, notamment en offrant un lieu adéquat et le soutien nécessaire pour leur permettre de réaliser leurs travaux scolaires après la classe.
Développer chez les élèves la capacité d'interagir de façon adéquate dans différents contextes.	Diminuer le nombre de situations de conflit et de violence entre les élèves afin de leur offrir un milieu sain et sécuritaire propice aux apprentissages.	Assurer la santé et la sécurité des élèves, dans le respect des règles de conduite et de mesures de sécurité approuvées par le conseil d'établissement de l'école.

SERVICE DE GARDE SAINT-ISAAC-JOGUES  
9355, Avenue de Galinée  
Montréal, H2M 2A7  
(514) 596-7178

La version complète de la plateforme éducative est disponible sur le site web de l'école.

## NOTRE PROGRAMMATION

- ✗ Activités physiques et sportives
- ✗ Activités servant au développement moteur et créatif
- ✗ Activités en lien avec l'apprentissage du français
- ✗ Activités servant au développement des habiletés sociales
- ✗ Activités scientifiques

### Activités spéciales

En plus de la programmation quotidienne, le service de garde organise des activités spéciales pour souligner les moments forts de l'année.

### Journées pédagogiques

Les activités lors des journées pédagogiques, que ce soit des sorties ou des activités à l'école, sont programmées selon les thématiques mensuelles :

- ✗ Sportives et de plein-air
- ✗ Éducatives et culturelles
- ✗ Scientifiques
- ✗ Ludiques

## NOTRE MODE D'ORGANISATION

### Formation des groupes

Dans notre service de garde, chaque élève est affecté à un groupe et à un membre du personnel éducateur. Durant l'année scolaire, il peut arriver que les élèves puissent s'inscrire de façon individuelle à une activité plus spécifique offerte par le personnel éducateur.

### Période de devoirs

Pour les élèves de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, la période de devoirs a lieu les lundis et mercredis de 16h15 à 16h45.

Pour les élèves de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, la période de devoirs a lieu les lundis, mercredis et jeudis de 16h15 à 16h45.

Aucune période de devoirs n'est prévue pour les élèves de la 1<sup>ère</sup> année.